

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des appels provisionnels des cotisations et contributions pour l'année 2022.

Calendrier des appels provisionnels 2022

Le premier appel est à régler pour le 15 mars 2022 au plus tard.

Appels provisionnels 2022	Taux	Date exigibilité	Date limite paiement
1 ^{er} appel	40%	15/03/2022	15/04/2022
2 ^{ème} appel	40%	02/08/2022	02/09/2022
Emission annuelle		02/11/2022	02/12/2022

Calendrier des appels mensuels 2022

	Date de prélèvement
Janvier	31/01/2022
Février	28/02/2022
Mars	31/03/2022
Avril	30/04/2022
Mai	31/05/2022
Juin	30/06/2022
Juillet	30/07/2022
Août	31/08/2022
Septembre	30/09/2022
Octobre	31/10/2022
Novembre	30/11/2022
Décembre	28/12/2022

Vous êtes nouvellement installé :

Les montants de vos appels provisionnels sont calculés selon les pourcentages ci-dessus, sur la base d'une assiette forfaitaire provisoire.

Dématérialisation des déclarations et des versements de cotisations.

L'Article L 731-13-2 du Code Rural a posé le cadre juridique de l'obligation d'effectuer leur déclaration et paiement de cotisations et contributions sociales par voie dématérialisée, pour les non salariés agricoles, dont les derniers revenus professionnels connus par la MSA sont supérieurs à 10 % de la valeur annuelle du PASS (Plafond Annuel de Sécurité Sociale, 41 136 € en 2022).

En 2021, un Chef d'exploitation est soumis à l'obligation de dématérialisation si ses revenus de l'année 2019 excèdent 4 114 € (10 % de la valeur du PASS 2021).

La MSA vous propose une gamme complète de services en ligne, pour votre activité professionnelle ainsi que pour votre famille.

Répondez à l'obligation légale en rejoignant le site <http://iledefrance.msa.fr>
Une équipe est à votre service au 09 69 39 91 94

L'esprit tranquille avec Guidea

Pour simplifier encore plus vos démarches en ligne, la MSA a créé **Guidea**.

Véritable pense-bête, Guidea vous oriente et vous accompagne. Grâce à lui, vous retrouvez facilement, en un seul endroit, toutes les informations ainsi que les services liés à chacune de vos formalités.

Venez découvrir Guidea sur le site Internet de votre MSA dans la rubrique « Exploitant »

[La modulation des appels fractionnés pour 2022](#)

Si vos revenus professionnels subissent une variation, à la hausse comme à la baisse, vous pouvez demander leur prise en compte anticipée, en sollicitant une modulation des appels fractionnés de vos cotisations et contributions sociales de l'année 2022

Vous pouvez à tout moment, effectuer votre demande en ligne à partir de votre espace privé (environnement sécurisé et gratuit).

A défaut, l'imprimé « Demande de modulation des appels fractionnés ou prélèvements mensuels » et sa notice explicative sont disponibles sur notre site Internet iledefrance.msa.fr (rubrique Accès direct /Formulaires / Exploitant / Voir tous les formulaires).

ATTENTION

Pour être pris en compte, l'imprimé de demande de modulation doit être retourné quinze jours avant la date d'exigibilité de l'appel fractionné, soit pour le 1^{er} appel provisionnel, avant le 27 février 2021 et pour le 2^{ème} appel provisionnel, avant le 17 juillet 2021.

[Vous avez la possibilité de régler vos cotisations et contributions sociales en toute sécurité :](#)

Depuis le site Internet de votre MSA, via Mon espace privé, vous pouvez vous acquitter de vos cotisations par les moyens de paiements dématérialisés suivants :

- 1. Prélèvement automatique.** Dans ce cas, un prélèvement sera généré à chaque échéance, sans nouvelle action de votre part. C'est le moyen le plus simple pour éviter tout retard de paiement.
- 2. Télérèglement.** Ce mode de paiement génère un prélèvement ponctuel sur votre compte, uniquement si vous donnez votre accord. Vous maîtrisez ainsi pleinement le paiement de vos factures.
- 3. Virement.** Procédez au paiement depuis le site Internet de votre banque ou à partir de votre logiciel comptable.

Comment procéder ?

Pour régler vos cotisations et contributions sociales par virement, deux conditions :

- A. Le libellé du virement doit correspondre au numéro de facture à 14 chiffres indiqué en bas du bordereau joint.
- B. Le virement doit être adressé sur le compte bancaire de votre MSA, précisé ci-après.

Afin de rendre possible l'identification de votre virement, merci de préciser votre numéro d'entreprise ou votre numéro de sécurité sociale dans le libellé de votre virement.

Crédit Agricole d'Ile-de-France

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations (virements, paiements de quittances, etc...).

RIB (Identifiant de compte national)			
Code Banque	Code guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
18206	00433	00248730001	12

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1820	6004	3300	2487	3000	112
BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP882						

C.M.S.A. DE L'ÎLE DE FRANCE

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

161 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER

94250 GENTILLY
